



economiesuisse

Celui qui agit avec calme ...

Ainsi commence un dicton arabe. Après l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, la Suisse s'est retrouvée sous une pression considérable en matière de politique européenne ; dans ces conditions, il n'est pas facile de garder son calme : d'après la représentante de l'UE pour les affaires extérieures, Catherine Ashton, l'UE refuse de renégocier l'accord sur la libre circulation des personnes. Or, sans négociations, des risques élevés planent sur le maintien des accords bilatéraux I, voire de la voie bilatérale dans son ensemble. Que faut-il penser de cette évolution ? Et que doit faire la Suisse ?

Premièrement, pour des raisons tactiques, l'UE tente de mettre la Suisse sous pression. Pour la Suisse, l'enjeu économique est de taille : il y va de l'accès libre au marché intérieur européen. Deuxièmement, il fallait s'attendre à ce que l'UE refuse de négocier des contingents et la préférence nationale. Troisièmement, les deux parties ont intérêt à poursuivre la voie bilatérale. S'il est vrai que 60 % des exportations suisses sont destinées à l'UE, la Suisse, avec son bilan commercial excédentaire en faveur de l'UE est un véritable un moteur pour les exportations européennes et un employeur important de travailleurs européens.

Que doit faire la Suisse maintenant ? Quelle voie est la bonne ? C'est là qu'intervient la deuxième partie du proverbe arabe : « Celui qui agit avec calme atteint son objectif ».

La Suisse aspire au maintien et à l'amélioration de l'accès au marché communautaire. L'UE étant avant tout un projet politique, nous devons davantage dialoguer au niveau politique. Dans ce contexte, nous devons signaler – calmement – que la Suisse est prête à négocier. Il appartient aux États membres de l'UE de décider si, du point de vue politique, ils préfèrent négocier sur la libre circulation des personnes ou attendre l'écoulement du délai sans rien tenter. Et si, selon Catherine Ashton, l'UE est ouverte à des discussions sur des problèmes pratiques en lien avec l'accord sur la libre circulation des personnes, c'est par cet angle que nous devons entamer le dialogue. En effet, seule une approche pragmatique permettra de résoudre les problèmes qui se posent avec la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse.